

Glossaire Horizon Europe

Horizon Europe s'accompagne d'un vocabulaire spécifique, mêlant acronymes européens, termes contractuels et notions propres à la gestion des projets de recherche et d'innovation. Ce glossaire a pour objectif de fournir une définition claire et opérationnelle des principaux acronymes et concepts utiles à la participation et à la gestion d'un projet Horizon Europe.

1. Programme Horizon Europe et son architecture

AAP – Appel à propositions / Call for Proposals

Financement ouvert dans Horizon Europe détaillant les objectifs, le budget, l'éligibilité et les critères d'évaluation. Les appels sont publiés dans le programme de travail (voir *infra*).

Accord transitoire / Transitional Arrangement

Disposition permettant à un pays en cours d'association (voir *infra*) de participer à Horizon Europe dans l'attente de l'entrée en vigueur de l'accord d'association final. Cet accord définit les conditions temporaires de participation des entités de ce pays, notamment en matière de financement et d'éligibilité.

CFP/MFF – Cadre financier pluriannuel / Multiannual Financial Framework

Cadre budgétaire de l'Union européenne fixant les plafonds de dépenses et les grandes priorités financières sur une période de 7 ans. Il détermine notamment le budget global d'Horizon Europe et des autres programmes européens.

Cluster

Sous-programme thématique du Pilier II regroupant des appels autour de priorités politiques (santé, climat, numérique, alimentation, sécurité, etc.).

FEC / ECF – Fonds européen de compétitivité / European Competitiveness Fund

Futur programme de l'Union européenne visant à soutenir la compétitivité industrielle, l'innovation et les technologies stratégiques européennes. Il s'inscrit dans la réflexion post-Horizon Europe et pourrait regrouper ou compléter plusieurs dispositifs actuels de financement de la recherche et de l'innovation dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (voir *supra*).

FP10 – 10^e Programme-cadre de recherche et d'innovation / 10th Framework Programme

Prochain programme-cadre de l'Union européenne succédant à Horizon Europe (FP9), actuellement en préparation politique. Il définira les futures priorités et modalités de financement de la recherche et de l'innovation au niveau européen.

HEU/HE – Horizon Europe

Neuvième programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (2021-2027), doté d'un budget prévisionnel total d'environ 95,5 milliards d'euros.

Pays membres et associés à Horizon Europe / *Member States and Associated Countries to Horizon Europe*

Les pays associés participent au programme dans des conditions proches des États membres de l'Union européenne, notamment en matière d'éligibilité et de financement. Ils doivent signer au préalable un accord d'association formel avec la Commission européenne qui définit les parties du programme auxquelles les entités de ce pays peuvent candidater.

PCRI – Programme-cadre pour la recherche et l'innovation / *Framework Programme for Research and Innovation*

Nom générique des programmes-cadres européens de financement de la recherche et de l'innovation (ex. Horizon 2020, Horizon Europe).

Piliers / *Pillars*

Éléments structurants de l'architecture d'Horizon Europe : Pilier I (Science d'excellence), Pilier II (Problématiques mondiales et compétitivité industrielle et européenne), Pilier III (Europe innovante), complétés par le pilier transversal / *Widening* (Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche).

Programme de travail / *Work Programme (WP)*

Document de programmation fixant les appels, les budgets, les conditions d'éligibilité et les impacts attendus. Document de programmation fixant les appels, les budgets, les conditions d'éligibilité et les impacts attendus. Il y a plusieurs programmes de travail Horizon Europe : un programme de travail principal (incluant les MSCA, les *clusters*, les EIE, infrastructures de recherche et le *widening*) et des programmes de travail spécifiques pour l'ERC, le JRC et l'EIC (voir *infra* et *supra*).

2. Types d'actions financées

COFUND – Cofinancement de programmes / *Co-funded Programme*

Programme d'activités mis en œuvre par des entités juridiques gérant ou finançant des programmes de Recherche et d'Innovation (R&I), autres que les organismes de financement de l'UE.

CSA – Action de coordination et de soutien / *Coordination and Support Action*

Projets collaboratifs finançant des mesures d'accompagnement comme la standardisation, la dissémination, la sensibilisation et communication, la mise en réseau, les services de coordination et de soutien, les dialogues politiques, les exercices d'apprentissage mutuel et les études.

FSTP – Soutien financier à des tiers / *Financial Support to Third Parties*

Mécanisme de redistribution d'une partie de la subvention à des tiers (*financement en cascade*).

IA – Action d'innovation / *Innovation Action*

Projets collaboratifs consistant principalement en des activités visant à produire des plans, des arrangements ou concepts pour un produit, procédé ou service nouveau ou amélioré.

PCP – Marchés publics avant commercialisation / *Pre-Commercial Procurement*

Mode d'achat public permettant à un organisme public de financer des activités de recherche et de développement afin de concevoir des solutions innovantes qui n'existent pas encore sur le marché. Il ne couvre pas l'achat des produits ou services une fois développés.

PPI – Marchés publics de solutions innovantes / *Public Procurement of Innovative Solutions*

Mode d'achat public permettant à un organisme public d'acquérir des produits ou services innovants déjà développés, mais qui ne sont pas encore disponibles à grande échelle sur le marché, afin d'en favoriser le déploiement.

RIA – Action de recherche et d'innovation / *Research and Innovation Action*

Projets collaboratifs visant à établir de nouvelles connaissances et/ou à explorer la faisabilité d'une technologie, d'un produit, d'un procédé, d'un service (ou solution) nouveau ou amélioré.

3. Sous-programmes Horizon Europe et gouvernance**AMSC / MSCA – Actions Marie Skłodowska-Curie / *Marie Skłodowska-Curie Actions***

Sous-programme du Pilier I soutenant la mobilité, la formation et le développement de la carrière des chercheurs.

CE / EC – Commission européenne / *European Commission*

Institution de l'Union européenne exerçant le pouvoir exécutif et chargée, notamment, de la mise en œuvre du programme-cadre Horizon Europe. Pour certaines parties du programme, la Commission délègue la gestion des appels à propositions et des conventions de subvention à des agences exécutives spécialisées (voir *infra*), selon les thématiques ou les dispositifs de financement.

CINEA – Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement / *European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency*

Organisme de financement qui gère sept programmes de l'UE axés sur les transports, l'énergie, l'action pour le climat, la nature, l'environnement, la pêche maritime et l'aquaculture.

EACEA – Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture / *European Education and Culture Executive Agency*

Organisme de financement qui gère des volets essentiels de plusieurs programmes de l'UE, à savoir Erasmus+, Europe créative, Citoyens, égalité, droits et valeurs, le corps européen de solidarité et le programme de mobilité universitaire intra-africaine.

EEN – Réseau européen des entreprises / *Enterprise Europe Network*

Réseau européen de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux acteurs de l'innovation, offrant des services de conseil, de partenariat et de transfert de technologies afin de faciliter leur participation aux programmes européens et leur internationalisation.

EIC – Conseil européen de l'innovation / *European Innovation Council*

Sous-programme du Pilier III qui vise à accompagner les innovations de rupture des laboratoires

jusqu'à leur mise sur le marché grâce à quatre dispositifs offrant des solutions de financement et d'accompagnement aux lauréats (*Pathfinder, Transition, Accelerator, STEP Scale Up*).

EISMEA - Conseil européen de l'innovation et Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises / *European Innovation Council and Small and Medium-sized Enterprises Executive Agency*

Organisme de financement qui gère des programmes qui soutiennent les priorités de l'UE dans les domaines du marché unique, de l'innovation et de l'économie européenne. Il regroupe en une seule agence l'EIC (voir *supra*) et l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises.

EIT – Institut européen d'innovation et de technologie / *European Institute of Innovation and Technology*

Sous-programme du Pilier III qui vise à articuler la recherche, l'innovation et l'éducation (triangle de la connaissance) afin de renforcer la capacité d'innovation de l'Europe, au moyen de communautés de la connaissance et de l'innovation (KICs – voir *infra*).

ERC – Conseil européen de la recherche / *European Research Council*

Sous-programme du Pilier I qui finance des projets de recherche exploratoire et d'excellence, aux frontières de la connaissance, dans tous les domaines de la science et de la technologie.

ERCEA – Agence exécutive du Conseil européen de la recherche / *European Research Council Executive Agency*

Organisme de financement qui met en œuvre le programme de financement de l'ERC (voir *supra*), qui soutient la recherche exploratoire dans tous les domaines scientifiques.

ESFRI – Forum stratégique européen pour les infrastructures de recherche / *European Strategy Forum on Research Infrastructures*

Instance stratégique orientant les priorités européennes pour les infrastructures de recherche (Pilier I) (voir *infra*).

HaDEA - Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique / *European Health and Digital Executive Agency*

Organisme de financement qui gère des programmes qui soutiennent les priorités de l'UE dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire, du numérique, de l'industrie et de l'espace.

Infrastructures de recherche / *Research Infrastructures*

Sous-programme du Pilier I qui soutient les infrastructures, ressources et services permettant aux communautés de recherche de mener leurs travaux et de favoriser l'innovation, notamment par l'accès à des équipements, données, collections, ressources numériques ou réseaux de recherche.

JRC / CCR – Centre commun de recherche / *Joint Research Centre*

Service scientifique de la Commission européenne qui fournit des connaissances et des données scientifiques indépendantes et fondées sur des preuves, afin de soutenir les politiques de l'Union européenne visant à avoir un impact positif sur la société.

JU – Entreprises communes / Joint Undertakings

Partenariats institutionnalisés (voir *infra*) entre l'Union européenne, les États membres, les pays associés à Horizon Europe et l'industrie.

KIC – Communautés de la connaissance et de l'innovation / Knowledge and Innovation Communities

Communautés thématiques cofinancées par l'EIT (voir *supra*).

Missions européennes / EU Missions

Instrument d'Horizon Europe visant à relever, d'ici à 2030, de grands défis sociétaux grâce à des objectifs ambitieux, concrets et mesurables, en mobilisant la recherche et l'innovation ainsi que les citoyens, les pouvoirs publics et les acteurs privés. Horizon Europe comprend cinq « Missions » : Océans, mers et eaux ; Villes intelligentes et neutres en carbone ; Santé des sols et alimentation ; Adaptation au changement climatique ; Cancer.

Partenariats européens / European Partnerships

Instrument d'Horizon Europe associant la Commission européenne, les États membres et/ou des partenaires publics et privés afin de soutenir conjointement le développement et la mise en œuvre de programmes de recherche et d'innovation répondant aux priorités stratégiques de l'Union européenne. Les partenariats visent à coordonner les investissements, renforcer la coopération entre les acteurs et maximiser l'impact des financements. Ils prennent trois formes : les partenariats co-programmés (*co-programmed*), les partenariats cofinancés (*co-funded*) et les partenariats institutionnalisés (*institutionalised*).

PCN / NCP – Point de contact national / National Contact Point

Dispositif national d'accompagnement des candidats et bénéficiaires Horizon Europe.

PI – Porteur principal du projet / Principal Investigator

Chercheur responsable de la conception, de la direction scientifique et de la mise en œuvre d'un projet de recherche. Dans Horizon Europe, ce terme est utilisé dans les appels du Conseil européen de la recherche (ERC – voir *supra*), où le PI porte le projet et en assure la responsabilité scientifique.

PO – Responsable de projet de la Commission / Project Officer

Représentant de la Commission européenne ou d'une agence exécutive chargé du suivi scientifique, technique et administratif d'un projet Horizon Europe. Il est l'interlocuteur principal du consortium tout au long du projet (voir *infra*).

REA – Agence exécutive européenne pour la recherche / European Research Executive Agency

Organisme de financement de la recherche et de l'innovation. Elle gère une partie des subventions de recherche de l'UE attribuées directement par les services de la Commission européenne (programme MSCA – voir *supra*, appels du programme de travail du cluster 6 notamment).

RES – Service d'aide à la recherche / Research Enquiry Service

Service de support de la Commission européenne permettant aux participants de poser des questions relatives à Horizon Europe. Il fournit des réponses d'orientation sur les règles, procédures et dispositifs de financement, en complément des Points de Contact Nationaux (PCN) (voir *supra*).

4. Contractualisation et gestion de projet

AGA - Convention de subvention annotée / *Annotated Grant Agreement*

Version commentée du *Model Grant Agreement* (voir *infra*) utilisée par la Commission européenne, incluant des explications officielles, interprétations et exemples pratiques pour faciliter la compréhension et l'application des règles contractuelles d'Horizon Europe. L'AGA n'a pas de valeur juridique contraignante mais constitue un document de référence essentiel pour l'interprétation de la convention de subvention (voir *infra*).

Avenant / *Amendment*

Acte juridique qui révisé la convention de subvention d'un projet suite à une modification substantielle de nature à affecter la mise en œuvre du projet.

Bénéficiaire / *Beneficiary*

Entité signataire de la convention de subvention et éligible à recevoir un financement européen.

CA – Accord de consortium / *Consortium Agreement*

Contrat obligatoire dans les projets collaboratifs HE, précise les droits et obligations réciproques des participants au projet (bénéficiaires et autres tiers inclus du consortium). Il doit au minimum préciser les règles concernant : la gouvernance du consortium, l'accès au Portail, la répartition des paiements et les responsabilités financières, la propriété intellectuelle, le règlement des différends, la responsabilité, l'indemnisation et la confidentialité.

Consortium

Ensemble des entités participant à la mise en œuvre d'un projet Horizon Europe. Il est composé d'un coordinateur et d'un ou plusieurs bénéficiaires (voir *supra*), et peut également inclure des partenaires associés et d'autres tiers, selon les modalités prévues par la convention de subvention (voir *infra*).

Coordinateur / *Coordinator*

Bénéficiaire désigné dans la convention de subvention chargé de représenter le consortium auprès de la Commission européenne ou de l'agence exécutive compétente. Il assure la coordination scientifique, administrative et financière du projet, notamment la transmission des rapports, la réception et la distribution des paiements aux autres bénéficiaires.

DMP – Plan de gestion des données / *Data Management Plan*

Document expliquant comment les données du projet seront produites, stockées, partagées et protégées.

DoA – Description de l'action / *Description of the Action*

Annexe technique du projet (Annexe 1 de la convention de subvention) qui sert de base juridique des obligations techniques et financières.

Entité affiliée / *Affiliated Entity*

Entité dotée d'un lien juridique ou capitalistique avec un bénéficiaire pouvant participer au projet et déclarer des coûts.

FSIGN - Représentant financier signataire / Financial Signatory

Personne habilitée à signer électroniquement les documents financiers d'une entité sur le portail *Funding & Tenders* (voir *infra*).

FTOP – Portail Financements & Appels d'Offres / Funding & Tenders Opportunities Portal

Portail unique de gestion des projets de la Commission européenne.

GA – Convention de subvention / Grant Agreement

Acte juridique conclu entre la Commission européenne ou l'agence exécutive compétente et les bénéficiaires d'une subvention Horizon Europe. Il définit les droits et obligations des parties, notamment les activités financées, le montant de la subvention, les modalités de mise en œuvre du projet ainsi que les règles financières, juridiques et administratives applicables.

GAP – Préparation de la convention de subvention / Grant Agreement Preparation

Phase préparatoire avant la signature de la convention de subvention.

Jalon / Milestone

Événement ou étape clé marquant l'atteinte d'un objectif important dans la mise en œuvre du projet ou d'un *work-package* (voir *infra*). Contrairement à un livrable (voir *infra*), un jalon ne correspond pas nécessairement à un document ou à un résultat tangible.

LEAR – Représentant désigné de l'entité légale / Legal Entity Appointed Representative

Référent habilité à gérer les données administratives d'une organisation sur le portail européen (voir *supra*).

Livrable / Deliverable

Résultat concret d'un *work-package* (voir *infra*) du projet.

LSIGN - Représentant légal signataire / Legal Signatory

Personne habilitée à signer électroniquement les documents juridiques d'une entité sur le portail *Funding & Tenders* (voir *supra*).

MGA – Convention de subvention type / Model Grant Agreement

Modèle de convention de subvention utilisé par la Commission européenne et les agences exécutives pour formaliser le financement des projets Horizon Europe. Il définit les clauses juridiques, financières et administratives applicables aux bénéficiaires.

MoU – Protocole d'accord / Memorandum of Understanding

Accord non contraignant établissant un cadre de coopération entre deux ou plusieurs parties, précisant les intentions, objectifs communs et modalités générales de collaboration sans créer d'obligations juridiques contraignantes.

OCA – Évaluation de propriété et de contrôle / Ownership Control Assessment

Analyse réalisée par la Commission européenne, sur la base notamment de l'*Ownership Control Declaration* (voir *infra*) et des pièces justificatives fournies, afin de déterminer si une entité respecte les conditions de participation prévues par l'appel soumis à une restriction de participation.

OCD – Déclaration de propriété et de contrôle / Ownership Control Declaration

Déclaration remplie par les participants dans certains appels Horizon Europe soumis à des restrictions de participation. Elle permet de fournir à la Commission les informations relatives à l'actionnariat, au contrôle de l'entité et à ses éventuels liens directs ou indirects avec des pays tiers non éligibles.

Part A / Part B – Partie administrative / Partie technique

Éléments administratifs et scientifiques de la proposition.

Partenaire associé / Associated Partner

Entité participant au projet sans recevoir de financement européen (cas des entités non-éligibles, des entités de pays dont l'association n'est pas encore entrée en vigueur, entités ne souhaitant pas signer la convention de subvention).

PIC – Code d'identification du participant / Participant Identification Code

Identifiant unique d'une entité pour participer à un projet européen.

Rapport périodique / Periodic Report

Rapport technique et financier soumis à intervalles réguliers.

Sous-traitance / Subcontracting

Recours à un prestataire externe pour des tâches spécifiques du projet.

Tâche / Task

Activité identifiée au sein d'un *work-package* (voir *infra*) contribuant à l'atteinte des objectifs du projet. Chaque tâche est généralement associée à un responsable, un calendrier et des ressources dédiées.

Tierce partie / Third Party

Lorsqu'un bénéficiaire ne peut pas réaliser une tâche ou n'a pas la ressource adéquate, il peut faire appel à des tierces parties (non-signataires de la convention de subvention). Celles-ci peuvent être financées (entité affiliée, sous-traitant, tiers mettant à disposition des ressources) ou non-financées (partenaire associé), voir *supra*.

WP – Lot de travail / Work-Package

Ensemble cohérent d'activités contribuant à un objectif spécifique du projet. Chaque *work-package* regroupe des tâches, des livrables, des jalons, un responsable et un budget dédiés.

5. Financement et coûts**CFS – Certificat sur les états financiers / Certificate on Financial Statements**

Rapport factuel établi par un auditeur externe indépendant du bénéficiaire. Est un contrôle de premier niveau qui est obligatoire pour chaque bénéficiaire ou entité affiliée déclarant un montant de subvention égal ou supérieur à 430 000 euros.

Coûts de personnel / Personnel Costs

Coûts éligibles liés aux personnes participant à la mise en œuvre du projet.

Coûts directs / Direct Costs

Coûts directement liés à l'exécution de l'action et pouvant donc lui être attribués directement. Il y a quatre catégories : coûts directs de personnel, de sous-traitance, autres coûts directs et les autres catégories de coûts. Ces coûts peuvent ensuite être remboursés de quatre façon : en coûts réels, coûts unitaires, sommes forfaitaires ou taux forfaitaires.

Coûts éligibles / Eligible Costs

Coûts pouvant être remboursés par la subvention dans le cadre du projet.

Coûts indirects / Indirect Costs

Coûts non directement liés à la mise en œuvre du projet et qui ne peuvent pas lui être attribués directement.

Coûts moyens / Average Costs

Méthodologie pour calculer une moyenne par groupe de coûts. Est uniquement usité pour les coûts de personnels dans HE.

Coûts réels / Actual Costs

Méthodologie pour calculer les coûts réellement engagés et justifiés liés à un projet.

Coûts unitaires / Unit Costs

Méthodologie pour calculer les coûts de manière standardisée.

État financier / Financial Statement

Déclaration des coûts du bénéficiaire et des entités affiliées.

IAP – Programme indicatif d'audit / Indicative Audit Programme

Guide pour donner des orientations générales et présenter les types de procédures à suivre pour le contrôle financier des subventions européennes issues du programme HE.

LS – Somme forfaitaire / Lump Sum

Mode de financement dans lequel le montant de la subvention est fixé à l'avance et est versé si les activités, livrables et résultats spécifiés dans la description de l'action (Annexe 1 de la convention de subvention – voir *supra*) sont réalisés conformément aux termes de la convention. Il ne requiert aucune justification des coûts réels engagés (rapport financier) ni de certificat sur les états financiers (voir *supra*).

MIM – Mécanisme d'assurance mutuel / Mutual Insurance Mechanism

Mécanisme financier Horizon Europe visant à couvrir les risques liés à la défaillance financière d'un bénéficiaire. Il est alimenté par une contribution prélevée sur les paiements de subvention et peut être utilisé lorsque les montants dus à l'Union européenne ne peuvent pas être recouvrés auprès d'un bénéficiaire défaillant.

Préfinancement / Pre-financing

Premier paiement versé par la Commission européenne ou l'agence exécutive au début du projet afin de permettre son démarrage. Son montant est précisé dans la convention de subvention.

PUC – Coût unitaire de personnel / *Personnel Unit Cost*

Méthodologie simplifiée de calcul pour tout le personnel d'une entité.

Taux de financement / *Funding Rate*

Pourcentage des coûts éligibles pris en charge par l'Union européenne (voir *supra*). Dans Horizon Europe, le taux de financement dépend principalement du type d'action et du statut des bénéficiaires (voir *supra*).

6. Impact, valorisation et propriété intellectuelle**Accès ouvert / *Open Access***

Accès libre aux publications scientifiques.

Accompagnement à la propriété intellectuelle / *IP Booster*

Service d'accompagnement de la Commission européenne destiné à aider les bénéficiaires de projets de recherche et d'innovation à mieux gérer et valoriser leurs actifs de propriété intellectuelle. Il propose notamment un appui pour définir une stratégie de propriété intellectuelle, élaborer un plan d'exploitation ou identifier les opportunités de transfert et de mise sur le marché des résultats.

Connaissances préexistantes / *Background*

Toute donnée, savoir-faire ou information, quelle que soit sa forme ou sa nature (tangible ou intangible), y compris les droits de propriété intellectuelle, détenus par un bénéficiaire avant son adhésion à la convention de subvention et nécessaires à la mise en œuvre de l'action ou à l'exploitation des résultats. Le *background* demeure la propriété de la partie qui l'apporte.

D&E – Dissémination et exploitation / *Dissemination and Exploitation*

Ensemble des actions visant à maximiser l'impact des résultats d'un projet Horizon Europe (voir *infra*).

D&E Plan – Plan de dissémination et d'exploitation / *Dissemination and Exploitation Plan*

Document stratégique décrivant la manière dont les résultats du projet seront diffusés, valorisés et exploités pendant et après la fin du projet. Il identifie notamment les publics cibles, les résultats à valoriser, les actions prévues et les mesures envisagées pour maximiser leur impact.

Diffusion / *Dissemination*

Divulgateion des résultats auprès du public par tout moyen approprié, autre que ceux résultant de la protection ou de l'exploitation des résultats, y compris par des publications scientifiques sur tout support.

Droits d'accès / *Access Rights*

Droits d'utilisation de connaissances préexistantes ou de résultats.

Exploitation

Utilisation des résultats pour mener de nouvelles activités de recherche et d'innovation autres que celles couvertes par l'action concernée, y compris, entre autres, l'exploitation commerciale telle que

la conception, la création, la fabrication et la commercialisation d'un produit ou d'un procédé, la création et la fourniture d'un service, ou pour mener des activités de normalisation.

HRP – Plateforme des résultats Horizon / *Horizon Results Platform*

Plateforme européenne qui héberge et met en avant les résultats de la recherche, élargissant ainsi les possibilités d'exploitation. Elle contribue à combler le fossé entre les résultats de la recherche et la création de valeur pour l'économie et la société.

IPR – Droits de propriété intellectuelle / *Intellectual Property Rights*

Comprennent les brevets, les droits d'auteur, les droits sur les dessins et modèles industriels, les marques, les droits sur les variétés végétales, l'habillage commercial, les indications géographiques et, dans certaines juridictions, les secrets d'affaires.

KER – Principaux résultats exploitables / *Key Exploitable Results*

Résultat principal identifié comme intéressant, qui a été sélectionné et classé par ordre de priorité en raison de son fort potentiel d'exploitation – c'est-à-dire de mise à profit et de génération d'avantages – en aval de la chaîne de valeur d'un produit, d'un processus ou d'une solution, ou qui peut servir de contribution importante à l'élaboration des politiques, à la poursuite de la recherche ou à l'enseignement.

KIP – Trajectoires clés d'impact / *Key Impact Pathways*

Permettent de mieux comprendre l'impact des financements de l'UE sur la recherche et l'innovation. Ils fournissent des informations continues sur l'impact des activités financées, même après leur achèvement, sans nécessiter de contribution de la part des bénéficiaires. Conçus pour tenir compte de la dimension temporelle, les KIP évaluent l'impact à court, moyen et long terme.

PI / IP – Propriété intellectuelle / *Intellectual Property*

Ensemble des droits de propriété portant sur les créations de l'esprit. Ces droits garantissent aux auteurs et créateurs la protection de leurs créations techniques, esthétiques ou intellectuelles en vue de leur exploitation.

Résultats / *Results*

Tous les effets tangibles ou intangibles d'une action donnée, tels que des données, du savoir-faire ou des informations, quelle qu'en soit la forme ou la nature, et qu'ils soient susceptibles ou non d'être protégés, ainsi que tous les droits qui y sont attachés, y compris les droits de propriété intellectuelle.

RoL – Liste de propriété des résultats / *Results Ownership List*

Liste identifiant la répartition de la propriété des résultats générés dans un projet Horizon Europe entre les bénéficiaires. Elle permet de clarifier à qui appartiennent les résultats, notamment en cas de copropriété, et sert de base pour la gestion des droits d'exploitation et de valorisation.

Science ouverte / *Open Science*

Approche visant à rendre les processus et résultats de la recherche plus accessibles, transparents et reproductibles. Elle repose notamment sur l'accès ouvert (voir *supra*) aux publications scientifiques, la gestion et le partage des données de recherche selon les principes FAIR (*Findable, Accessible,*

Interoperable, Reusable), ainsi que sur l'ouverture des méthodes, outils et infrastructures de recherche lorsque cela est possible.

7. Éthique, conformité et audit

Audit

Contrôle réalisé par la Commission européenne, une agence exécutive ou un organisme mandaté (voir *infra*) afin de vérifier la conformité de la mise en œuvre d'un projet, notamment l'éligibilité des coûts déclarés et le respect des obligations contractuelles.

DPO – Délégué à la protection des données / Data Protection Officer

Référent RGPD lorsqu'un projet traite des données personnelles (voir *infra*).

ECA – Cour des comptes européenne / European Court of Auditors

Organe indépendant de contrôle externe de l'ensemble des institutions européennes. Elle vérifie si le budget de l'UE a été exécuté correctement et si les fonds de l'UE ont été perçus et dépensés légalement et conformément aux principes de bonne gestion financière.

EPPO – Parquet européen / European Public Prosecutor's Office

Parquet indépendant et décentralisé de l'Union européenne, compétent pour enquêter, poursuivre et juger les infractions graves portant atteinte au budget de l'UE, telles que la fraude, la corruption ou la fraude à la TVA transfrontalière.

Évaluation éthique / Ethics Self-Assessment

Analyse réalisée par les participants afin d'identifier les éventuels enjeux éthiques liés au projet et de définir les mesures nécessaires pour garantir sa conformité avec les règles européennes.

GEP – Plan d'égalité de genre / Gender Equality Plan

Condition d'éligibilité dans Horizon Europe pour les établissements publics, organismes de recherche et établissements d'enseignement supérieur (publics ou privés). Le GEP doit être un document public signé par la direction, doté de ressources dédiées (dont une expertise égalité), inclure un suivi par collecte de données et prévoir des actions de formation sur l'égalité de genre.

OLAF – Office européen de lutte antifraude / European Anti-Fraud Office

Organe de l'Union européenne chargé de lutter contre la fraude et responsable des enquêtes portant sur les atteintes au budget de l'UE.

RGPD / GDPR – Règlement général sur la protection des données / General Data Protection Regulation

Règlement européen encadrant la collecte, le traitement et la protection des données personnelles. Dans Horizon Europe, le respect du RGPD est essentiel pour les projets impliquant des données personnelles et peut nécessiter des mesures spécifiques de conformité (gestion des consentements, minimisation des données, sécurité, DPO, évaluation éthique, etc.).

SPA – Audit des systèmes et processus / Systems and Process Audit

Audit visant à évaluer les systèmes, procédures et contrôles internes mis en place par un bénéficiaire

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (MESRE)
1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05

www.horizon-europe.gouv.fr

Glossaire préparé par l'équipe du PCN juridique et financier
Août 2026 (document non contraignant).

pour gérer les financements européens. Il permet notamment de vérifier la fiabilité des méthodes comptables et des processus utilisés pour déclarer les coûts dans les projets Horizon Europe et peut conduire à l'acceptation de pratiques et méthodes déclaratives pour les futures déclarations financières.

8. Concepts transversaux

PME / SME – Petites et moyennes entreprises / *Small and Medium-sized Enterprises*

Catégorie d'entreprises ciblée par plusieurs instruments Horizon Europe.

SRL – Niveau de préparation sociétale / *Societal Readiness Level*

Échelle permettant d'évaluer le niveau de maturité d'une innovation au regard de son intégration dans la société. Elle mesure notamment la prise en compte des besoins des utilisateurs, des parties prenantes, des enjeux éthiques et des conditions sociales nécessaires à l'adoption d'une solution.

TRL – Niveau de maturité technologique / *Technology Readiness Level*

Échelle de 1 à 9 mesurant la maturité d'une technologie.